## Année européenne de l'éducation par le sport AEES 2004

2001/0244(COD) - 16/10/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF: déclarer 2004 Année européenne de l'éducation par le sport. CONTENU: la Commission européenne propose de proclamer 2004 "Année européenne de l'éducation par le sport". Cette année, qui sera aussi celle des jeux olympiques d'été à Athènes, verra la mise en oeuvre d'actions communautaires et nationales qui viseront notamment à encourager une coopération durable entre institutions éducatives et organisations sportives et à mieux intégrer la pratique du sport et la transmission de ses valeurs dans les enseignements. Les objectifs de l'Année européenne de l'éducation par le sport seront donc les suivants: inciter le monde de l'enseignement et les organisations sportives à travailler ensemble pour mieux tirer profit de la valeur éducative et d'intégration sociale du sport; - considérer l'utilisation des valeurs véhiculées par le sport pour le développement des compétences éducatives dites de base, permettant surtout aux jeunes de développer des capacités physiques ainsi que des capacités sociales telles que le travail en équipe, la solidarité, la tolérance et le fair-play; - souligner la contribution positive du volontariat à l'éducation parallèle notamment des jeunes ainsi qu'au développement du mouvement sportif; - promouvoir la mobilité et les échanges scolaires, par le biais de l'organisation des rencontres sportives et culturelles, dans le cadre des activités scolaires; - encourager la réflexion et la discussion sur les mesures requises afin de promouvoir l'intégration sociale des groupes défavorisés à travers des activités sportives dans les systèmes d'éducation; - encourager les activités sportives dans le curriculum scolaire; - considérer les problèmes liés à l'éducation des jeunes sportifs dont les carrières commencent de plus en plus tôt. La Commission propose de doter l'Année européenne de l'éducation d'un buget de 11,5 millions d'euros pour les années 2003 et 2004. Ce budget sera complété par d'autres initiatives de la Commission et des États membres.